L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 22 DECEMBRE 1885.

ASSURANCES

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMEMENT à sa Charte, Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884:

Primes sur risques de feu........	$542,214 35	
Primes sur risques de mer......	54,870 98	
Primes sur risques de rivière....	16,603 64	
	$613,688 97	
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884.....	158,474 00	
Total des primes..........	$772,162 97	
Addéduire:		
Primes remboursées et réfaction (Rebate)...	$33,105 94	
Réassurances......	138,735 29	
Primes sur risques non terminées....	152,925 00	324,7626
Primes nettes acquises.....	$447,396 74	
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes........	24,757	
	$472,154 63	
Pertes payées sur les risques de Feu..........	$250,728 33	
de Marine........	34,764 71	
de Rivière.......	3,355 51	
Pertes non ajustées	40,000 00	
	$328,848 55	
Commission d'agences........	$83,958 58	
Dépenses d'agences	11,370 12	
Taxes et Licences..	4,063 23	
Dépenses de bureau	27,431 66	
Dépenses casuelles.	4,159 24	459,831 88
Bénéfice net............	$12,323 25	
Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1884........	$15,000 00	

ACTIF.

Bons des Etats-Unis de 4 et de 3 0/0..........	$159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans.........	51,000 00
Premium Bonds.........	52,916 17
Argent en caisse........	93,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi......	15,000 00
Primes en voie de recouvrement.	26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe.......	46,749 81
Prêts sur hypothèque........	56,111 34
Effets à recevoir pour primes et autres.......	5,386 23
Bons, actions et autres valeurs...	17,939 20
Meubles et installations de bureaux.........	2,500 00
	$527,175 78

PASSIF.

Capital payé en plein......	$300,000 00	
Fonds de réserve..	31,526 78	
Dividendes non réclamés........	2,724 00	
Pertes non réglées.	40,000 00	
Primes sur risques non expirés....	152,925 00	527,175 7

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LEON SERÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 188[5].

G. LEGARDEUR Jr., Notaire.

PREMIER ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances DU PELICAN,

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Ca[nal], Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant

Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884:

Sur les risques d'incendies	$90,692 93	
Sur les risques de mers..........	433 18	
Sur les risques de rivières..........	1,328 25	
	$92,454 36	
Moins les primes non-expirées...	24,017 93	
Primes échues jusqu'au 31 déc '84.	$68 436 43	
PERTES PAYEES.		
Sur les incendies....	$20,717 73	
Sur les rivières	1,238 25	
	$21,955 98	
Réassurances et primes remboursées ..	6,954 10	
Escomptes........	9,414 24	
Dépenses moins l'intérêt.........	13,049 24	
	$29,417 58	$51,373 56
Profits net........		$17,062 87

ACTIF.

Comptant	$ 8,567 71	
Billets actions	251,830 29	
Prêts et nantissements	26,978 00	
Mobilier et installation de bureau......	2,056 93	
Bons à prime	25,768 75	
Bons en voie de collection.........	20,354 12	$335,555 80

PASSIF.

Capital souscrit......	$294,475 00	
(Capital autorisé $300,000)		
Réserve pour les primes échues........	24,017 93	$318,492 93
Surplus		$17,062 87

[JOH]N McCAFFREY, Président.

J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire

DIRECTEURS.

JOHN McCAFFREY, Président
JAMES GRANT, Vice-Président

JOHN BLANK.	T. BROPHY.
WM. CONWAY.	GEO. W. YOUNG.
WM. CULLIMAN.	C. DOYLE.
THOS DUNNE.	GEO. FAEHNLE.
JOS. FROMHERZ.	JOHN HYNES.
PETER S. LAWTON.	HUGH McMANUS.
THOS. J. MORAN.	JOHN NELSON.
P. QUINN.	THOS. G. RAPIER.
M. J. SCHWARM.	PHILIP THOMPSON.

JOHN WALLE.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-unième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie..........	$232,018 08	
Sur les risques maritimes..........	13,821 98	
Sur les risques de rivières..........	14,786 77	
Primes totales...............	$260,626 83	
Moins primes non échues....	72,317 00	
Primes nettes acquises au 31 mai 1885..............	$188,309 83	
PERTES PAYEES:		
Sur les risques d'incendie.......	$88,486 91	
Sur les risques maritimes......	2,490 26	
Sur les risques de rivières..........	7,579 44	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt...	28,786 34	
Réassurances et primes remboursées....	28,632 98	$155,975 93
Profits.......		$32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières.........	$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer.........	96,185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements.......	124,446 06
Billets à recevoir........	56,228 22
Primes en collection.......	30,737 35
Stock du Vallotte Dry Dock Company..........	11,362 50
Jugements........	4,355 00
Comptant.........	39,822 13
	$616,410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 9 juin 1885.

JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:

Jno B. Lallande	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith,	U. Bassetti,
Chas Lafitte,	Alden McLellan,
D. A. Chaffraix	B. W. [Ta]ylor.

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DES— FACTORS AND TRADERS

49......Rue Carondelet......49

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1885.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires pour l'année expirant le 31 décembre 1884:

Primes—		
Sur les risques d'incendie........	$388,609 46	
Sur les risques de rivières........	51,791 39	
Sur les risques de mer......	10,711 14	$451,111 99
Ajouter celles non expirées de 1883........		163,576 89
		$614,688 88
Déduire—		
Primes non échues de 1884.	$114,500 43	
Primes remboursées.	71,209 66	
Réassurances........	62 735 86	
Escomptes et commissions........	79,943 20	328,388 65
Primes nettes échues.......		$286,300 23
Ajouter—		
Intérêt et Escompte.	$40,135 23	
Sauvetage........	4,994 89	
Profits et Pertes....	291 02	45,421 14
Revenus nets........		$331,721 37
Déduire pertes payées—		
Incendies...	$206 041 06	
Rivières	16,692 11	
Mers...	2,754 84	225,488 01
Frais généraux.....		38,329 29
Bureau des Réassureurs........		4,636 85
Taxes d'Etat et de Ville........		16,025 72
Dépenses d'agences....		14,159 47
		298,639 34
		$33,082 03
Pertes non payées........		30,214 10
Reliquat........		$2,767 93

La compagnie a l'actif suivant:

Comptant en mains	$34,214 10
Comptant entre les mains du Trésorier de l'Etat du Mississippi..	25,000 00
Billets à recevoir valant nantissements......	244,158 78
Billets à recevoir valant hypothécaires.....	162,578 11
Billets à recevoir valant billets à primes......	1,408 05
Actions de banque et autres, valeur du marché......	16,415 00
Bons des Etats-Unis, valeur du marché......	123,000 00
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché......	156,550 00
Propriétés foncières valeur du marché........	141,400 00
Dû pour sauvetage........	1,000 00
Installation de bureau........	3,000 00
Comptes en voie de perception....	55,400 25
Comptes dûs par des agents dont il a été perçu depuis le 1er janvier $19,371 52.....	26,805 94
Intérêt dû et accru sur prêts et bons..........	8,702 68
	$940,632 91

PASSIF.

Capital........	$700,000 00	
Surplus........	50,000 00	
Primes non échues..	114,500 43	
Pertes ajustées et non ajustées.....	30,214 10	
Réassurances et autres bills........	6,878 00	
Balance à diviser entre les actionnaires selon l'amendement de l'article III de la charte.........	39,040 38	$940,632 91

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la compagnie.

ED. A. PALFREY Président.

THOMAS F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans

Ville de la Nouvelle-Orléans, 21 janv. 1885.

Fait et signé sous serment pardevant moi,

EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs.

John I. Noble,	Louis Bush
John Chaffe,	A. Brittin,
Richard Milliken,	John I. Adams,
Sam'l Friedlander,	R. T. Buckner,
R. M. Walmsley,	Chas E. Black,
A. H. May,	John V. Richards,
Samuel H. Boyd	Thomas Dey,
Wm J. Behan,	Sam'l Delgado,
R. F. Eshleman,	John P. Richardson
Wm Hartwell,	Jas T. Rodd,
C. J. Leeds,	John Phelps,
A. T. Janin,	Jules A. Blanc.

W. H. Bofinger

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs de France & Etranger

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale

PRÉPARÉE AU BISMUTH

Par CH.les FAY, Parfumeur

PARIS, 9, Rue de la Paix, 9, PARIS

OPPRESSIONS Toux, Rhumes, ASTHMES NEVRALGIE Catarrhes

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires.—Dans toutes les pharm. de France, 2 fr. la boîte—PARIS, vente en gros, J. ESPIC, 128, r St-Lazarre.—Exiger cette signature sur chaque cigarette.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

ST-GERMAIN, Traub, mercredi, 23 décembre.
NORMANDIE, Frangeul, mercredi, 30décembre
ST-LAURENT, de Jousselin, mercredi, 6 jan
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 13 janvier.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe......... $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier.

P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE,

Entrepont, $23; payé d'avance, $25; excursion, $48, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 1 Broadway, N. Y.,

A. K. MILLER & CO., 37 Carondelet.
ED. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 23 Décembre, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants:

KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS,

Le steamer NEW ORLEANS, T. P. C. Halsey, capt.

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine......$40
Entrepont......20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41

4mai—1 an

Ligne régulière du haut de la côte.

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.

Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires,

ASSOMPTION,

Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.

LAURA LEE.

Part tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à midi.

Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte,

WHISPER.

Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.

1er sept B. RIVET, Agent.

PACKET INDEPENDANT POUR LA COTE ET LE BAYOU LAFOURCHE.

E. W. FULLER,

W. E. Barré, Capitaine, J. B. Dumestre, Commis. Part tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à midi.

Pour le fret, s'adresser à A. M. HALLIDAY & WRIGHT, Agents, au pied de la rue du Canal, C. C. Telephone, No 107. 8 avril

NEW CAMELIA, SERVICE D'HIVER.

Le vapeur à partir du 1er Novembre 1885, partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

MARDI, à l'arrivée du train de 12 m.
JEUDI .. .. .. 12 m.
SAMEDI .. .. .. 3 p. m.

Retour—Laissera Old Landing.

LUNDI.......5 a. m.
MERCREDI.......7 a. m.
VENDREDI.......7 a. m.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET aller ou retour.... $1 00

Le fret est reçu journellement à la gare du chemin de fer du Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet.

1er mai—

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des [pertes] d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	James T. Rood,
Geo. W. Sentel,	Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger,	Alfred Moulton,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
Harry L. Flash,	Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss,	S. C. Conlon,
Lucien Delery,	Charles Newman,
N. D. Wallace,	M. Gillis,
R. F. W. Bachman,	C. K. David,
Wm. Garig,	A. Rosenfield,
John D. Fisher,	[John] F. Rice,
Joseph Kohn,	Charles M. Whitney,

D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 juil 85—1an

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ, 24 et 26 rue Conti,

Seul Propriétaire et Fabricant.

CHEMINS DE FER

Chemin de fer Pontchartrain.

A partir du 14 Septembre 1885, les trains partent comme suit:

Départs de Milneburg.	Départs de la jonction Pont'train.
5:30 a. m.	6:00 a. m.
6:30 a. m.	7:00 a. m.
7:30 a. m.	8:00 a. m.
8:30 a. m.	10:00 a. m.
10:30 a. m.	11:30 a. m.
12:30 p. m.	1:00 p. m.
1:30 p. m.	3:00 p. m.
3:30 p. m.	4:00 p. m.
4:30 p. m.	5:00 p. m.
5:30 p. m.	6:00 p. m.
6:30 p. m.	7:00 p. m.
7:30 p. m.	8:00 p. m.
8:30 p. m.	9:00 p. m.

O. M. DUNN, Président.
C. L HUMPHREY, Maître de train.
17 juin—

Mississippi Valley Route.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

No 1 arrive..9:30 A. M.	No 2 part.. 5:30 P. M
No 5 " .. 7:00 P. M.	No 6 " ..8:00 A. M
No 7 " ..10:40 A. M.	No 8 " .. 4:20 P. M

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Les trains Nos 5 et 6 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Leland. Les trains Nos 7 et 8 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Les trains Nos 1 et 2 ne s'arrêteront à aucune station entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge pour prendre ou déposer des voyageurs. Entre Baton Rouge et Leland, ils ne s'arrêteront qu'aux stations régulières pour déposer des passagers, ou quand il leur sera fait un signal pour en prendre. Entre Leland et Memphis, ils s'arrêteront à toutes les stations régulières et aux stations à signaux, quand il leur sera fait des signaux. Les trains Nos 5 et 6 s'arrêteront à toutes les stations régulières et aux stations à signaux quand il leur sera fait des signaux. Les trains No 5 et 6 se relient, à Ethel, au train de Clinton, et, à Harrison, au Natchez, Jackson & Columbus Railroad. Les trains 1, 2, 5 et 6 se relient, à Vicksburg, au V. S. & P. & V. & M. Les trains Nos 1 et 2 se relient, à Leland, aux trains de Huntington, Arkansas City et de tous les autres points de l'Arkansas.

JOHN BRADLEY, Ass't. Surintendant.
A. J. KNOPP, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, G. A.
24 nov—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System v'a Morgan's La. & Tex. R. R. Pa. Co.

Départ de la N-Orléans.	Arrivée à la N-Orléans.
No 50 Local...8:10 a m	No 19 Califo'a.7:40 a m
No 20 Califo'a.7:30 p m	No 51 Local 6:20p m

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magasine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

INSTITUTIONS.

Mlle ODESSA MERCIER,

Professeur de Musique:

PIANO ET SOLFÈGE.

S'adresser rue du Canal, No 198. 25oct

Mme Vve BERNARD NAUTRÉ

A l'honneur d'offrir ses services au public comme professeur de piano, de solfège et de langues française, anglaise et espagnole. S'adresser au Magasin de Musique de Werlein, rue du Canal No 135, chez le Dr H Bayon, 125 rue Bourbon, ou chez elle, 228, rue des Ursulines.

18 sept—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat, Coin St Philippe et Prieur.

Le cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et ont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris [gratis]. 17 Août.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er décembre 1885.

Aler, les époux	Kieffer, Justin, Vandely et Martin
Albert, Emile Arthur	Lalanne, Jean
Barrère	Laroux, Théophile
Blanchin, Mme	Labasse
Bouron, Philippe	Lecestion Yves
Bonzerot, héritiers de	Leduc
Bougnes, Julien Joseph Augustin	Legnay, Mme Marie E
Bertrand, Charles fils	Lepaulmier, Louis Désiré
Bertrand, Charles Mme	Labiche, Mathilde Mlle
Bertrand Voods, Mme	Labiche, Marie Mlle
Bertrand, Anna Mlle	Labiche, Mme Vve Eléonore
Bonnet Jacques, dit Jules	Labiche, Jean Gabriel
Boyer, Michel	Labiche, Gilbert Léonce
Bouchard	Labiche, Marie Thérèse, Vve Robin
Brun, Jean (2)	Lacabe, Jean
Bohly, Régula	Leroux, Félix
Burgos, François	Lerouge, Mlle Marie
Cazes, Jean	Lerouge, Anastase
Canot, Victor Alexandre	Lerouge, Alphonse
Chaddefrand	Leportier, Mme
Claverie, Marc	Marty
Coquelet, H Jh	Mathieu, Emile Louis
Grottes, Martial (2)	Maysonnane, Pierre
Courrégé	Monna, Jean Pierre
Charleville, Joseph	Magnan, Jacques
Cornibé, H Joseph	Maréchal, Françoise
Desroches Joseph	Mollard, Antoine
Dessommes, liquidateur (3)	Montand, Guillaume
Durand, David	Misiyain, Epaminondas
Dester, Armand Stanislas	Prioré
Estébenet, Louis et Baptiste	Pagnerre, Achille
Escoubas, Adolphe	Pereau, Albert Louis
Euryole, Jean Baptiste François	Parsuin
Ferré, Auguste	Rouchard (2)
Fauvelle, T A	Soulié, les époux
Granger, Alexandre	Sullivan
Gohel, Victor François	Saint-Martin
Guilbaux, Mme	St-Aramont
Hachard, Vve	Thevenet
Imbert, Albert	Tourrette
Jacques, Honoré	Tomlinson, Vve
Jan	Vinsonneau
Jeannin, Auguste	Vignes, Mme
	Vincent, Victor
	Vincent, Adolphe et Elvire

Le Gérant, JULES BŒUFVÉ.

L'INDÉPENDANCE BELGE.

LE journal l'Indépendance Belge vient de fonder une agence à la Nouvelle-Orléans. On peut s'abonner au Bureau de M. PROSPER LAMAL, agent commercial, No 15 rue Carondelet, établissement Jacquet. 29 nov—1 mois

FRAPART HOUSE.

MANDEVILLE.

SOURCE FERRUGINEUSE.

Hôtel et Restaurant de premier ordre.

L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.

5juin—

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre de le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

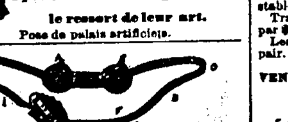

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par **A. McDERMOTT, 133 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.**

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25 avril 85—1 an

BASILE BARES

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

8nov—

Médaille de Première Classe

DÉCERNÉE À

A. & H. MYERS,

de Philadelphie, Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey,** par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

E. VERGNES, Agent, Bureau rue Magazine 99, Nlle-Orléans.

6 oct 85—1an

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des **ORGANES GENITO-URINAIRES** et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau

No 6 rue South Rampart.

24mars1—1an

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS.

No 104 Canal Street.

[T]HIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:-

Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—

Our fire risks.........	$232,018 08	
On marine risks........	13,821 98	
On river risks........	14,786 77	
Total premiums........	$260,626 83	
Less unearned premiums......	72,317 00	
Net earned premiums 31st May 1885.........	$188,309 83	
LOSS PAID.		
On fire risks........	$88,486 91	
On marine risks....	2,490 26	
On river risks.....	7,579 44	
Taxes and expenses, less interest......	28,786 34	
Reinsurances and return premiums......	28,632 98	$155,975 93
Profit..........		$32,333 90

The company has the following asset:

Real estate........	$253,293 51
Bank, railroad and other stocks.....	96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge........	124,446 06
Bills receivable......	56,228 22
Premiums in course of collection..	30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company........	11,362 50
Judgments........	4,335 00
Cash on hand.........	39,822 13
	$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribe before me the 9th day June. 1885.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Lallande,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	Jos. A. Shakespeare,
M. W. Smith,	U. Bassetti,
Chas. Lafitte,	Alden McLellan,
D. A. Chaffraix,	B. W. Taylor.

13juin—

G. P. MALONEY. D. S. D

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

150 ......RUE DU CANAL........150

près Bourbon.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 21 décembre 1885

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$4,151,045 00	617,803 00
Même temps la semaine dernière..	4,362,833 00	428,460 00

ARGENT AMÉRICAIN.

Argent américain (étalon.... au pair
.. (trade dollar). 82½c
Prix de l'argent en lingots à Londres........ 46⅞

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain......	79	
Pièces de 5 francs......	30 @	
Pièces de 20 francs......	$3,80 @	3,90
Souverains......	4,80 @	4,95
Pièces de 10 thalers......	7,50 @	....
Doublons espagnols......	15,40	
Doublons patriotes......	15,35	
Doublons mexicains......	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines.....	....@	19,40
Or de l'Amérique du Sud......	80c par pes	
20 marcs prussiens......	4,60 @	4,74
Or de la Californie......	7 @ 8 0/0 esc	
Or américain, poids léger......	95 @	97
Or américain, mutilé......	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

L'argent est en bonne demande et stable.

Prêts sur demande: aux banques 7 à — pour cent; en dehors des banques, 5 à 7 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel. 8 pour cent
.. A1......... 8 ..
Prêts sur garanties collatérales.... 5 @ 7 ..
Hypothèque A1.......... 7 @ 8 ..

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 94⅛ @ 94⅝

Le STERLING est ferme.

eConnaissement de navire A1 clear...... 482½ @ 483¼
eTraites de banques...... 485½
eSoixante jours.

Les FRANCS sont fermes.

eFrancs de commerce...... 5.21⅞ @ 5,21¼
eTraites de banques...... nom.
eSoixante jours.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites de commerce $1 50 à 1 25 d'escompte par $1,000.

Les banques tirent des chèques nominaux au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau à 11 A. M.

5 actions du Crescent Ins Co........ 75

Bureau à 2 P. M.

5,000 City 6 0/0 certificates Bonds.... 103¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Canal & Banking Co	100	136	140
Citizens	100	46¼	47½
Germania National	100	140	150
Germania Savings	100	135	....
Hibernia National	100	130	....
Louisiana National	100	....	124
Metro. Loan & Savings	100	....	120
Mutual National	100	278	....
N O National	100	....	....
People's	50	....	61
State National	100	....	135
Union National	100	....	....
Whitney National	100	....	110½
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	75	82½
Factors and Traders Ins	100	....	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins Co	100	....	140
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	40	....	27
Hope Ins	100	....	109
Lafayette	50	....	70
Merchants Mutual	100	61½	66½
Mechanics' and Traders	100	111	113½
N Orleans Ins As	30	20	....
N Orleans Ins Co	50	40	45¼
People's Ins	25	....	....
Sun Mutual Insurance	100	127½	130
Southern Ins Co	100	....	100½
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	98	99
Crescent City	100	....	....
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	102¾	104
Orleans	50	41¼	....
St-Charles Street	50	75	....
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	70
C C Slaughterhouse	50	28	30
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	50	10	14½
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	21	30
Metairie Cimetry Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	103¾	105
N O Waterworks Co	100	60½	64½
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	57	61
Sout'er Mfg & Export g Co	100	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	60
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s	....	75	75½
Three (Baby bonds)		52½	
Bons de ville.			
Premiums		97¾	98½
Premium drawn number			
Privilege on Premiums			
City 7's		107¼	112
Consolidated 6's			109
.. Crossman		108	109
Consolidated Extended			109
.. Crossman		108¼	108⅞
Extended 6's			
.. Railroad		103¾	
.. Waterworks			
.. Park			
City 6 0/0 certificates		103	104
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		105	106
Bons divers.			
U S 4 0/0		121½	
Canal & Claib. St RR mort			
New Orleans, St-Louis & Chicago RR			
Jackson RR 1st mort			
Jackson RR 2d mort. coup		115½	117
Jackson RR 2d mort. debt		115	
Morgan's L & T 1st gold mort			
N O Pacific RR 1st gold mort		55	
St-Charles Hotel Co mort			
Crescent City 1st			
N O City RR Co mort		109¼	111¼
St-Charles St RR mort. 15 y'rs			
N O Waterworks Co mort			
La Ice Mfg Co mort		100	
Levee S. Cotton Press mort			
Certificats et Warrants.			
State Warrants Consti. 1884			
State Warrants Ordin. 1884		44	
do do do 1885		79¼	85
Police Cts			
School Cts			
City Scrip. old		80	
.. new		60½	62¼
Jan. In. Cts. on State Consols			
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880			
Unpaid State Coupons No 12 (janv. 1 1880)		19	23
Unpaid State Coupons prior to No 12		35	40
Unpaid City Coupons			
Half paid Coupons			
State School Warrants			

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
*Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS.

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 9,700 balles, comprenant 2500 balles après 2:30 p. m. samedi.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜ plus bas que les cotons blancs

Délivré sur contrats, —— balles.

	Aujourd'hui	Samedi	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6⅛	6⅛	6
Ordinary	7⅛	7⅛	7
Good Ordinary	8	8	7⅞
Low Middling	8¼	8¼	8¼
Middling	8 11/16	8 11/16	8 11/16
Good middling	9 5/16	9 5/16	9¼
Middling Fair	10	10	9 15/16
Fair	11	11	10¾

FUTURES.

Calmes et stables.

Décembre 8,81 à 8,83; janvier 8,85 à 8,86; février 9.02 à 9,03; mars 9.13 à 9,14; avril 9,28 à 9,29; mai 9,42 à 9,43; juin 9,55 à 9,57; juillet 9,67 à 9,69; août 9,72 à 9,74; septembre 9,35 à 9,39; octobre —— à ——.

Les ventes comprennent 13,900 balles.

MARCHES DIVERS.

Lundi à midi le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 8 11/16; à Galveston 8 13/16; à Mobile à 8 11/16; à Savannah à 8⅝; à Charleston à 8¾; à Wilmington à 8 13/16; à Norfolk 8 13/16; à Baltimore à 9⅛; à New York à 9 5/16; à Boston à 9⅜; à Philadelphie à 9 7/16; à Memphis 8⅝; à Augusta à 8⅝ à Cincinnati à 9 et à St-Louis à 8¾.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes: Ordinary 6 11/16; Good Ordinary 8 1/16; Strict Good Ordinary 8½; Low Middling 8⅞; Middling Uplands 9 5/16; Middling Orleans 9½; Middling Texas 9½.

FUTURES

Inactifs mais stables.

Décembre 9,28 à 9,29; janvier 9,32 à 9,33; février 9,41 à 9,43; mars 9,54 à 9,55; avril 9,66 à 9,67; mai 9,77 à 9,78; juin 9,88 à 9,89; juillet 9,97 à 9,98; août 10,05 à 10,06; septembre 9,77 à 9,79; octobre 9,54 à 9,56.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,003,179 balles; même temps l'année dernière, 976,500 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 3,256,064 balles; même temps l'année dernière, 3,343,564 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans, depuis le premier septembre, 615,028 balles; même temps, l'année dernière, 609,254 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 1,824,804 balles; même temps l'année dernière, 2,067,499 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 338,072 balles; même temps l'année dernière, 385,710 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 1,035,143 balles; même temps, l'année dernière, 1,008,436 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Stable avec une assez bonne demande.

Cotes — 5d pour le Middling Uplands; 5 3/16d pour le Middling Orléans.

FUTURES.

5 p. m.—Inactifs.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et facile.

Cotes—63 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 62¾fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Nos cotes du sucre représentent le marché en gros sur la levée

SUCRE — Open kettle calme. Centrifugal plus facile.

Ventes, 4325 barils et 1717 boucauts de sucre et 5371 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—

Choice......	4⅞ @ 5
Strictly prime......	— @ 4⅞
Prime......	4¾ @ 4 13/16
Fully fair......	4⅝ @ 4¾
Good fair......	4⅝ @ 4¾
Fair......	4½ @ 4 9/16
Good common......	4½ @ 4 9/16
Common......	4¼ @ 4⅜
Inférior......	3½ @ 4

CENTRIFUGAL—

Plantation granulated......	6½ @ 6 9/16
Off granulated......	— @ —
Choice white......	— @ 6⅛
Off whites......	5⅞ @ 6
Gray off white......	5⅞
Choice yellow clarified......	6 @ 6⅛
Prime yellow......	5⅞ @ —
Off yellow......	— @ 5¾
Seconds......	4⅝ @ 5½

MÉLASSE—Open Kettle irrégulier.

Fancy......	Nominal.
Choice......	42 @ 43
Strict prime......	39 @ 41
Good prime......	36 @ 38
Prime......	33 @ 35
Good fair......	30 @ 32
Fair......	28 @ 30
Good Common......	— @ —
Common......	— @ —

CENTRIFUGAL—Irrégulier.

Choice......	— @ 32
Strictly prime......	29 @ 30
Good prime......	27 @ 28
Prime, Fair, Good fair......	20 @ 26
Good common......	16 @ 17
Common......	16 @ 17
Inferior......	14 @ 15

SIROP—27 à 37.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ CLEAN—Stable.

Fancy......	nominal.
Choice......	— @
Prime......	5⅛ @ 5¾
Good......	4¼ @ 5
Fair......	3¾ @ 4¼
Ordinary......	3¼ @ 3½
Common......	2¼ @ 3
No 2......	2 @ 2¼

RIZ BRUT—En bonne demande. $2 00 à 3 75 le baril de 162 livres.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

Au dehors de la Bourse le riz poli est coté $12 00 la tonne, et le son $7 00 à 7 50.

FARINES ET GRAINS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Calme et stable.

Extra fancy à $5 00 à 5 05; Fancy $4 60 à 4 80 le baril; choix $4 40 à 4 50; family $—— à ——.

FARINE DE MAIS—$2 00.

AU-DEHORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winther wheat nour patente $5¾ à 6 le baril; extra fancy $5 12½ à 5 25; fancy $4 87½ à 5 00; choix $4 75 à 4 87½. Minnesota flour, bakers $5 00; patente $5½ à 5¾.

CORN MEAL—$2 15.
CREAM MEAL—Choice $2 60 à 2 65.
GRU FIN—Choice $2 60 à 2 55.
GRU—Nominal à $3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 00.
OAT MEAL—Coarse $5 30, fine 5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—Le marché est coté 44 à 45 pour le blanc; à 45 pour le jaune et 46 à 47 pour le mêlé.

AVOINE—De l'Ouest 37½ à 38; Texas —@—.

SON—82½ à 85c.

FOIN—Prime $14 00 à 16 00; Choice $18 00.

AU-DEHORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 4½c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont calmes et stables.

MESS PORK—$10 00.

VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 3 80; shortrib sides 5⅛, long clear 5⅛.

BACON — Epaules 3⅝; short rib sides 6⅛; long clear sides 5⅞.

GRAISSE—En tierçons, raffinée, 6¼.

JAMBON—9½ à 10½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

AU-DEHORS DE LA BOURSE.

MISCELLANEES—Jobbing—Prime mess and family pork, $9 00; extra prime and rump pork, $8 75. Plain or canvassed shoulders 4 à 4½, selon la qualité. Boston cut shoulders fancy, small, 7. California hams, 6 à 6¾c; fancy breakfast bacon, 8½ à 9; choice to fancy s. c. c. hams, 10 à 10½c; medium to ordinary s. c. plain or canvassed hams, 8 à 9c; common hams, 5 à 7½c. Pig pork, $6 00 le demi-baril et $9 00 à 9 25 le baril.

BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $12 00; plate beef $11 50 en baril; extra plate $6 50 à 6 75 en demi-baril; extra mess $6 25 en demi-baril; extra mess beef $11 00 le baril New York Fulton market $8 00 le demi-baril.

GROCERIES:

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE — Prime 9½ à ——; good 9¼; fair 8½ à ——; ordinary 7½ à ——; common 6½ à livre.

THÉ—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 48c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra à 43 à 44; extra firsts 38 à 40; firsts 34 à 36, seconds 26 à 28; June choice selections 14 à 18

Western Dairy—Extra 16 à 18c; extra firsts 13½ 14; country packed best 10 à 11; common 5 à 6. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy, 11 à 11½; Western twins, full cream, fancy, 10½ à 11; Western flats, fancy full cream, 9½ à 10; Western flats, part skims, choice 8 à 8½; Western flats, skims, 6 à 6½.

SAVON—De la Louisiane—Maginnis—family 3¾ à 4c la livre; olive 4½ à 5; dark mottle 3¾ à 4c; Kellers—Magnolia — à 3½c; Eagle —— à 3¼; Olive —— à 4. De l'Ouest—Kirk's—Olive 4½ à 4¾; Blue India 5¾ à 6; St. Rollix, XXX German Olive 4 à 4¼; Proctor & Gamble Extra Olive 4½ à ——; Every day 4¼ à 4½; Family 4¼ à ——; Virginia Upson new French process soap 60 bar boxes $4 50; 36 bar boxes $2 75; miscellaneous, Red Castile 7½ à 8½; White Castile 9½ à 10½.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 70c; Gretna Coarse 60c; City Fine 90c; Gretna Fine 86c; City Crushed 80c; Rock Salt ¾c la livre; packet Salt 1½ à 5, selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weights 11¾ à 12c la livre.

AMIDON—3 à 3½c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ½ à 1c de plus par livre

DU PAYS — Oranges à $5,50; pommes $1 50 à 3 25 le baril. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 20c, selon la grosseur; du Texas 5 à 12½; pistaches rouge du Tennessee 4 à 5c la livre; de la Virginie 7½c; pommes sèches ⅛ à 3½ à 4; sliced 5½ à 6; evaporated 8.

ETRANGERS—Oranges impériales $—— à —— la boîte; oranges de Palerme $—— à ——; Citrons de Messine $4 00 à 5 00; Citrons de Palerme $4 00 à 5 00; Raisins layer new $2 90 la boîte; en demi-boîte $1 60; en quart de boîte 90c; Londres layer $3 50; en demi-boîte $——; en quart de boîte $1 00; en quart flats $1 25; Bananes $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Ananas nominal la douzaine; Raisins de Malaga, en barillets, $4; en barils $5 50 à 7 50; Dates 6c la livre; Dates persanes 8 c la livre en boîte; Currents 6½ à 7c la livre; Figues sèches layers 17c la livre; boîtes ovales 14 à 15c; Figues de Naples $2 50 la boîte; Prunes 7c la livre; Citrons 32c la livre; Amandes Tarragana 19c la livre; Leica 18c; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 12½c; Noix anglaises 16c; Noix françaises 14c; Marrons italiens 12 à 14c; Noix de coco $32 50 le 1000, 3½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton, $9 00 par ton.; oil cake de la campagne à $19 50 per long ton f. o. b.; de la ville $—— à 20 00 per long ton f. o. b.; farine de graine de coton, $—— à 21 00 per long ton f. o. b.; huile de coton crue 25c le gallon ex-levée; huile raffinée nominale.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — Western $1 75 à 2 10.

PATATES DOUCES—California yams $1 25 à 1 50; spanish yams $2 00 à 2 25.

OIGNONS—De l'Ouest $2 50 à 2 75.

AIL—Importé 40 à 75c le paquet.

CHOUX—Chicago Bulk $7 00 à 8 00 par 100 têtes.

CHOUCROUTE—St-Louis $5 00 à 5 50.

HARICOTS—Choice Northern 3¼ à 3½; Red kidney choice 4; New-York red kidneys 4½; western white choice 3¾ à 4; pois verts nouveaux 3c.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 10c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $3 75 à 4 25 la douzaine; poulets $1 75 à 3 00; canards $2 50 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes $11 00 à $13 00; jeunes dindes $7 50 à $11 00. Les grosses volailles de la Louisiane $2 00 à 2 50; poulets $1 25 à 1 75; canards $2 50 à 3 00; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest 26 à 27c; ceux de la Louisiane 28 à 30.

SUIF—5c la livre pour celui de la ville; 4½c celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 22c la livre.

MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.

LAINE — Burry 9 à 12c la livre; Louisiana clear 19 à 20; clear lake 21 à 21½c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 7½c; steer et peaux de vaches 30; 70 livres à 6½c; kips, 14 à 30 livres, 7½c; peaux de veau 75c pièce.

PEAUX DE CAMPAGNE—Green salted 8c; dry flint 12c; dry salted 11c la livre; amaged green hides 2c off; damaged dry 1/3 off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 2 00; castor (opened) 50c à $1 00 pièce; loutre 10 à — pièce; racoons 5c.

PEAUX—Chevreuil 15c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c la livre; grise 1½ à 1¾c; noire 2¾ à 3c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; common 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Lugs heavy 7½ à 8¼c; light 6 à 7½, leaf 9 à 11½, burly 6½ à 20.

TABAC MANUFACTURÉ—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 27 à 35c. Bright navy, 30 à 46c. fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 24 à 87c; granulated smoking 33 à 60.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —— de plus par baril. Pitch, $1 50 à ——; goudron $3 25 à —— le baril; $2 00 à —— le demi-baril. Résine—D E et F $1 15, G $1 25; H $2 00; I $2 75; K $3 25; M $4 00; N ——; W G, ——. Essence de térébenthine 36 à ——; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 10¼c la yarde; 2 livres 11c; 2¼ livres, 12¼, bailing twine — à 12½c la livre

COTTON TIES—$1 25 net le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Détail—Famille 50c le baril; $5 00 le tonneau; Anthracite $9 50 à 10 00 le ton.; bateaux 45 c; steamers $4 50 la ton; se en gros 35 à 37c le baril.

ALABAMA—Pratt steam coal 40c le baril; Helena coal, pour familles, 55c; Splint coal 50c; Montevallo 60c. Pratts coal sur chars, par le L and N RR $3 50 le ton.; Helena coal $3 75 le ton.

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH PAR 1,000 PIEDS.

Sawn Timber No 1.	$14 00	Plank No 1.....	$14 00
No 2	13 50	No 2	13 00
No 3	12 50	No 3	12 00
Scantling No 1	13 50	Flooring No 1	14 00
No 2	12 00	No 2	14 00
No 3	11 50	No 3	13 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	12 00	No 2	10 00
No 3	9 50		
Boards, No 1	15 00	Nords No 2	12 50
No 3	12 00	No 4	9 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	23 00	Ceiling, No 1	19 00
No 2	16 50	No 2	14 00
No 3	14 50	No 3	10 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards, No 1	19 00
No 2	12 50	No 2	16 50
Boards No 3	12 50	No 3	12 50

CYPRESS—ROUGH.

Boards. No 1	29 50	Boards, No 2	26 50
No 3	19 00	No 4	14 00
No 3	12 00	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	34 00	No 4	17 00
No 2	31 50	No 5	16 00
No 3	29 00	No 6	13 00

WHARF TIMBER.

No 1	9	No 3	
No 1			

MAHOGANY TIMBER.

No 1	10	No 3	7
No 2	9		

CEDAR TIMBER.

No 1	10	No 3	
No 2	8		

WALNUT LUMBER

No 1	100 00	No 2	60
No 2	90 00		

OAK LUMBER.

No 1	60 00	No 3	40 0
No 2	50 00		

SHINGLES.

No 1	3 75	No 3	
No 2	3 50		

LATH.

Per 1,000 1 60

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon.......	2 35 @	2 37
BRANDIES—Du pays, le gal...	3 00 @	3 50
Pêche—vieux, le gallon......	1 10 @	1 25
Pomme......	2 35 @	2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon......	4 80 à	....
1878......	5 50 @	....
1875......	5 75 @	....
1870......	6 50 @	....
1865......	7 40 @	....
1865......	8 00 @	....
1848......	12 00 @	....
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	5 50 @	....
1870	7 00 @	....
1854	9 00 @	....
1848	10 25 @	....
Bisquet, Dubouche &co, Cognac 1878	4 50 @	....
1870	5 50 @	....
1848	9 00 @	....
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 05 @	1 12
Ouest	1 12 @	1 15
Bourbon	1 40 @	3 50
Seigle	1 50 @	3 50
Ecosse, importé	4 00 @	4 25
Irlande, importé	4 00 @	4 25
GENIÈVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 @	1 18
Hollande, par gallon	2 75 @	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 @	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 @	9 00
Holland, par caisse	7 25 @	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	48 @	50
Zienfandel No 1, le gallon	60 @	65
Clarets importés — Ordinaire par baril	57 00 @	60 00
Clarets de famille, par baril	65 00 @	75 00
Clarets fins, le baril	90 00 @	175 00
Médoc, la caisse	6 00 @	....
St-Julien, la caisse	6 50 @	....
Margaux, la caisse	7 00 @	....
Pontet Canet, la caisse	10 00 @	....
Larose, la caisse	12 00 @	....
Léoville, la caisse	12 00 @	....
Château Lafitte, la caisse	28 00 @	....
Ordinaire, la caisse	3 00 @	3 05
Château Dillon, par cask	125 00 @	....
Blanquefor, par cask	105 00 @	....
Château Dillon, par caisse	7 50 @	....
VINS BLANCS—California, le baril	40 00 @	45
Importé, de famille, la bar	65 00 @	80 00
Importé, fin, la bar	90 00 @	175 00
Graves, la caisse	6 00 @	....
Sauternes, la caisse	6 50 @	....
Haut Sauternes, la caisse	10 00 @	....
Latour Blanche, la caisse	18 00 @	....
Château Yquem, la caisse	20 00 @	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25 @	3 50
Muscat, la caisse	4 25 @	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 @	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50 @	5 00
Madère, la caisse	12 00 @	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 @	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50 @	5 00
Sherry, la caisse	9 00 @	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 @	....
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par douz	27 00 @	....
Piper Heidsieck qts par douz	24 75 @	....
Moet & Chandon — Sillery Mousseux, par douz	24 00 @	....
Cremant d'Ay, par douz	28 00 @	....
Pinte, $2 00 en plus.		
G. H. Mumm's & Co. Dry Versenay	24 75 @	....
Extra Dry	28 50 @	....
Drymonopole, Heidsieck & Co, par caisse, quarts	30 00 @	....
Pints, par caisse	32 00 @	....

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	@	7 50
Collins	@	7 50
Double bit	15 00 @	....
AXLE GREASE—Frazer's	5½ @	6
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in	7 00 @	22 00
BRASS—Sheet par livre	25 @	....
COTTON SCRAPERS	2 75 @	3 00
CHAINS—Trace	35 @	75
Ox, ⅜	7 @	8
COPPER—Roofing par livre	22 @	....
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	18 @	20
HOES—H. B. No 0 to 6	3 50 @	5 50
A. B. No 00 to 3	3 50 @	6 00
Lyndon's bright crown,00000 to 3	4 00 @	8 00
ROTARY HOES—Mallon's	80 00 @	....
Avery's	125 00 @	....
Stubble diggers	60 00 @	....
HOLLOW WARE—Skillets	@	3 00
Anvils	10 00 @	12 00
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1	2¼ @	2½
Round, 1 to 1⅞ inches	@	2½
Painted	4¼ @	4½
Bands—Light, 3 to 6x⅛	3 00 @	3 25
Heavy, 3½ to 6x¼ inches	2 75 @	3 00
Hoops—1 to 2 inch	3½ @	4½
Sheet—No 10 to 14 G	3 00 @	....
Galvanized, No 26 G	7 50 @	....
Roofing	@	....
Pig, per ton	@	....
LEAD—Pig, par livre, 5¼c.		
Sheet, par livre	7 @	....
NAILS—10d, 60d basis	2 75 @	3 00
Cut spikes	3 00 @	....
OAKUM—Navy	7½ @	....
United States Navy	9 00 @	....
Best	10 00 @	....
OIL—Linseed, raw, par gallon	@	....
Linseed, boiled		
Lard, No 1—c. Lard, winter		
Cotton seed	@	....
PAINTS—White lead, S. pure	@	....
Red, painters'..8c. Red, extra		
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75 @	5 00
Avery, steel	4 50 @	20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net	@	2 75
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 75 @	....
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each	37 50 @	50 00
PLOW STEEL—5 to 12x⅛ to 2/3		
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis	@	6
Manila	8½ @	10
Coton, 5 16 et ¾	13½ @	14½
SPADES—Ames'	15 @	....
Rowlands'	11 50 @	....
SHOVELS—Ames'	11 50 @	....
Rowlands'	10 50 @	....
SWEEP IRON—7 to 12x⅛ to 5/16	7 50 @	....
TIN—Roofing, 1x20x28 inches.		
I. C. do	15 00 @	....
1x14x20	11 00 @	....
I. C., 1x14x20	7 25 @	....
Block, par livre	5 50 @	....
TURPENTINE—Par gallon	23 @	....
VISES—Peter Wright's	38 @	....
WIRE—Barbed fence, galvanized	5 @	5½
ZINC—Sheet par livre	7½ @	....

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Chevaux communs......	$ 80 @ 125
Bons chevaux de trait......	150 @ 160
Chevaux de selle et de voiture......	175 @ 250
Mulets petits et communs......	
Mulets, qualité moyenne......	120 @ 145
Mulets pour rizières......	85 @ 120
Mulets, première classe......	225 @ 250

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross......	3½ @ 4
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C. GRASS CATTLE—1re qualité, par liv......	2½ @ 3
2me qualité, par tête......	$12 00 @ 18 00
Vaches communes et vieilles......	7 00 @ 10 00
VEAUX—1re qualité, par tête......	8 00 @ 9 00
2me qualité, par tête......	4 00 @ 7 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête......	10 00 @ 11 00
2me qualité, par tête......	7 00 @ 9 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross......	4½ @ 5
Fair Ouachita par liv. gross......	— @ —
MOUTONS—Good fat, par tête......	— @ —
Fair, par tête......	— @ —
VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête......	50 00 @ 75 00
2me qualité, par tête......	20 00 @ 40 00

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

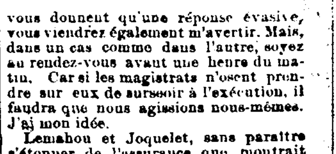

FEUILLETON.

No 18 Commencé le 2 Décembre

CHAPEAU-VERT.

PAR

HENRY CAUVIN.

TROISIÈME PARTIE.

XIV

En l'apercevant, Chapeau-Vert étouffa un cri de surprise et fut obligé de s'appuyer au mur pour ne pas défaillir.

Maintenant qu'il avait les cheveux courts et le visage complètement rasé, Cabirol présentait une ressemblance frappante avec le vicomte de Varèze. Et c'était cette ressemblance qui avait si fort ému Chapeau-Vert, car, immédiatement, la vérité avait jailli devant ses yeux, comme un trait de lumière.

—Je vous en supplie, dit-il à voix basse au gardien, en reprenant possession de lui-même, obtenez que cet homme consente à m'entendre.

Le gardien revint auprès du condamné et lui parla encore.

—Je vous dis que je ne veux pas voir de curé, répliqua Cabirol d'un air sombre. Pas plus celui-là qu'un autre.

Il se retourna brusquement et continua à manier, d'un air distrait, ses cartes graisseuses.

Alors Chapeau-Vert s'avança et dominant les sentiments qui l'agitaient:

—Il faut pourtant que je vous parle, mon ami, dit-il d'une voix douce et compatissante.

Et se penchant à son oreille, il ajouta:

—Je viens vous sauver... Je suis M. Vincent.

Cabirol tressaillit. Il se leva et regarda son interlocuteur. Il reconnut en effet l'agent d'affaires sous ce déguisement de prêtre.

Alors une vague lueur d'espoir entra dans son âme. Il secoua l'espèce de torpeur dont l'engourdissement l'accablait depuis quelque temps et qui succédait à l'irritation qui l'avait énervé pendant sa détention et durant les débats de ce procès où, terrassé par la fatalité, il n'avait pu établir et faire reconnaître son innocence.

Il ignorait que c'était M. Vincent qui l'avait fait arrêter. L'entrée dans sa cellule de cet homme dont il avait entendu vanter l'intelligence et l'habileté lui parut une espérance de salut. Il ne refusa plus de causer avec lui. D'ailleurs, du moment où il savait que ce n'était pas un prêtre, sa répugnance n'avait plus de raison d'exister.

Il dit d'un ton soumis:

—Eh bien, qu'avez-vous à me dire, monsieur? Je suis prêt à vous écouter.

Le faux abbé Daniel fit un signe. Le gardien sortit.

Les agents de la sûreté et le *mouton* se retirèrent dans un coin obscur de la cellule.

Alors Chapeau-Vert fit reprendre au condamné sa place devant la table et se plaça tout près de lui.

—D'abord, une question, lui dit-il à voix basse. Est-ce que vous ne portez pas au cou un signe, un tatouage quelconque?

—Si, dit Cabirol étonné. Il paraît que ma mère, avant de mourir, m'a fait ce signe qui devait servir à me faire reconnaître plus tard. C'est, du moins, ce que m'a dit, quand j'étais enfant, une vieille femme que je n'ai plus revue et qui ignorait mon véritable nom.

—Ce nom de Cabirol n'est pas le vôtre?

—Non, il m'a été donné par un camarade.

—Et votre prénom est Louis, n'est-ce pas?

—Oui.

—C'est bien, dit Chapeau-Vert avec une émotion profonde, en regardant les traits pâlis et creusés de ce malheureux.

Il reprit au bout d'un instant:

—Vous persistez à affirmer que vous êtes innocent de l'assassinat de M. Antoine?

—Oui, je suis innocent: au moment de monter sur l'échafaud, je le crierai encore.

—Si ce que vous dites est vrai, l'attente de cette mort atroce doit vous causer de terribles angoisses.

—Non, dit Cabirol avec découragement.... J'ai assez de la vie.... j'ai toujours été trop malheureux.... mais ce qui m'indigne c'est que l'on me croie un criminel.... L'échafaud!....Oh! c'est horrible... Si ce n'était que la mort!...

Et il fit un geste d'insouciance qui avait quelque chose de désolant.

Chapeau-Vert resta quelques instants plongé dans des réflexions profondes. Il cherchait à reconstituer les événements qui avaient dû précéder la mort de M. Antoine. Ce fut un jeu pour son esprit sagace.

Et alors, quand il tint le fil de cette mystérieuse affaire, il se reprocha amèrement son manque de clairvoyance; il fut honteux d'avoir été si facilement joué par cet audacieux criminel qui se nommait André de Varèze.

Car, maintenant, l'enchaînement des faits lui montrait la vérité de la manière la plus évidente.

Malgré l'adresse avec laquelle le prétendu Kleinmann savait déguiser les traits de son visage, il était évident que ce Kleinmann n'était autre que de Varèze. Chapeau-Vert se rappelait parfaitement cette figure fine, cet ovale allongé qu'une barbe postiche exagérait encore, et la ressemblance lui était apparue quand il avait causé avec lui aux Tuileries, Kleinmann et de Varèze étaient un seul et même personnage.

Le but qu'il poursuivait était bien simple et montrait la profonde habileté de cet esprit criminel.

Lorsque, grâce à son adresse à manier les cartes, il avait dépouillé und dupe au jeu, il se déguisait en Kleinmann et proposait au joueur malheureux de lui négocier un emprunt avec un juif qu'il connaissait. Il s'était mis en relation, à cet effet, avec plusieurs membres de la tribu d'Israël disposés à conclure de semblables marchés. Il touchait une commission des deux côtés, et cette commission s'ajoutait encore à la somme dont il avait dépouillé sa trop confiante victime.

Maintenant, une conviction s'imposait à l'esprit de Chapeau-Vert.

C'était André de Varèze lui-même qui avait assassiné M. Antoine. Dans quel but? Il était facile de le deviner.

Le hasard l'avait placé à côté de Cabirol, au café de la Comète, tandis que lui-même attendait Henri Landet qu'il comptait exploiter de compte à demi avec le juif Abraham Lévy.

Il avait immédiatement remarqué la ressemblance qui existait entre les traits de ce jeune homme et les siens, et il avait pensé qu'après s'être convert la tête d'une perruque et avoir mis sur ses joues une longue barbe noire pareille à celle de Cabirol, cette ressemblance deviendrait tout à fait complète.

Cette idée lui était venue lorsque son voisin avait prononcé le nom de M. Antoine. L'ancien négociant possédait un billet signé de Cabirol, que malheureux ne pouvait payer. Si de Varèze se présentait à l'hôtel de la rue de Vaugirard sous des traits ressemblant d'une manière frappante à ceux de cet homme et s'il assassinait M. Antoine après lui avoir remis une lettre signée Cabirol et sollicitant un délai pour le payement du billet, il était évident que, grâce à cette lettre et au signalement donné par les domestiques et par les voisins, Cabirol seul serait soupçonné.

Or, il espérait bien pénétrer dans l'hôtel, commettre le crime et s'enfuir sans être vu grâce à sa parfaite connaissance de la maison.

Maintenant, pourquoi voulait-il supprimer par un meurtre le malheureux M. Antoine?... Evidemment à cause de la résistance que l'ancien négociant apportait à son mariage avec Madeleine. Il avait cru vaincre cette opposition en séduisant la pauvre jeune fille et en la mettant dans une situation qui rendît le mariage nécessaire.

Mais, malgré ce déshonneur qui allait bientôt devenir évident, M. Antoine persistait dans son refus basé sur les détestables renseignements qu'on lui avait donnés relativement à cet homme. Or, M. de Varèze tenait à ce mariage, et il était résolu à tout tenter pour le faire réussir. La mort de M. Antoine devait augmenter la fortune de Madeleine et, quand il l'aurait épousée, il saurait bien se débarrasser de Mme Antoine. Son rêve se trouverait ainsi accompli et il serait riche de plusieurs millions! Donc, il fallait supprimer M. Antoine, et jamais occasion plus favorable ne se présenterait de réaliser ce dessein criminel.

Sa ressemblance avec Cabirol devait procurer à de Varèze un facile alibi et lui assurer l'impunité.

Lorsqu'il avait été arrêté, grâce à l'heureuse intervention de M. Fontan, son audace ne s'était pas démentie. Il avait donné au juge le faux nom de Cabirol, puis il avait été assez heureux pour s'évader, et le hasard avait remis entre les mains de la justice celui dont il avait copié avec une fidèle exactitude le visage et les vêtements.

Telles furent les suppositions que fit Chapeau-Vert dans la cellule du condamné à mort. Elles étaient rigoureusement exactes, et ce plan audacieux était bien celui qui avait été conçu par André dit de Varèze.

XV

Le faux abbé Daniel mit sous les yeux de Cabirol la photographie Kleinmann qu'il avait prise au moyen de sa fameuse canne, durant le court entretien qu'ils avaient eu ensemble dans le jardin des Tuileries.

Cabirol la reconnut aussitôt pour l'homme qui lui avait adressé la parole au café de la Comète et qui l'avait encouragé à écrire une lettre à M. Antoine pour le supplier de lui donner du temps.

Alors, Daniel Larroque regarda avec un intérêt attendri le malheureux qu'il avait en face de lui. Il aurait vo[illegible] serrer dans ses bras, [illegible] était son fils, l'en- [illegible] il aurait voulu le con- [illegible] qu'il avait souffert [illegible] lui faire oublier ces [illegible] et de la misère aux- [illegible] tinée l'avait con- [illegible] ance....

[illegible] s agents de la sûreté. [illegible] courage de rester [illegible] tenta de dire à [illegible] rtitude de vo- [illegible] uré. Je vous

Puis, tout à coup, il pensa à ce que l'aumônier lui avait dit. L'exécution devait avoir lieu le lendemain, au point du jour, c'est-à-dire dans quelques heures.

Un délai si court serait-il suffisant pour suspendre l'action de la justice, pour démontrer l'innocence de Cabirol?

L'entreprise était difficile. Mais elle n'était pas au-dessus du courage et de l'activité de Chapeau-Vert. Il résolut de se mettre en campagne sans tarder.

—Adieu, mon ami, dit-il d'une voix émue en s'adressant à Cabirol.

Il lui tendit la main; puis, l'attirant sur sa poitrine, il le tint étroitement embrassé.

Le malheureux condamné ne put comprendre ce qu'il y avait de douleur et de remords dans cette étreinte. Il attribua ce mouvement de M. Vincent à une ruse qui n'avait d'autre but que de tromper les agents.

En sortant de la cellule, M. Vincent trouva dans le corridor le gardien et l'aumônier. Celui-ci avait vu, à travers le judas, la conversation intime du prêtre et de Cabirol; il avait aperçu l'abbé serrant dans ses bras le condamné. Il était tout heureux de ce résultat inespéré.

—Eh bien, mon cher abbé, dit-il, vous avez réussi? Permettez-moi de vous féliciter. Ce pauvre homme est sauvé.

—Oui, j'espère qu'il le sera, dit Chapeau-Vert en suivant d'un pas rapide le corridor à demi obscur.

Il laissa l'aumônier se féliciter de ce succès inespéré et se mit en devoir d'assurer le succès réel de Cabirol, se souciant fort peu d'ailleurs du genre de salut auquel l'aumônier faisait allusion.

Il était dix heures du soir, lorsque Chapeau-Vert sortit de la Roquette. La nuit était noire. Il pleuvait.

Il prit la première voiture qui passait, et se fit conduire chez le vieux greffier, M. Janson, qu'il n'avait pas revu depuis sa maladie. Il désirait connaître par lui les adresses des magistrats, afin de les prévenir sans tarder, et d'obtenir les ordres nécessaires pour arrêter l'exécution.

M. Janson demeurait près du Panthéon. La course fut longue. Chapeau-Vert se vit obligé de réveiller le concierge, qui dans ce quartier éloigné, avait des habitudes de province et se couchait de bonne heure.

Il exprima le désir de voir le vieux greffier et de lui parler. Le concierge lui répondit d'un ton de mauvaise humeur que M. Janson était au plus mal, qu'il ne reconnaissait personne et que c'était bien inutile de le déranger.

Il referma brusquement sa porte.

Chapeau-Vert demeura quelques instants debout sur le trottoir, sans souci de la pluie qui tombait, se demandant ce qu'il allait faire. Il savait que le juge d'instruction qui avait préparé cette affaire se nommait M. Bernard des Rieux et le procureur impérial M. Benoît.

Mais comment arriver jusqu'à eux, à cette heure avancée de la nuit? L'horloge de l'École de droit venait de sonner onze heures.

Il mit un louis dans la main du cocher:

—Tenez, voici pour vous, fit-il, mais conduisez-moi promptement où je vous dirai.

Et après avoir réfléchi encore un moment il lui dit:

—Menez-moi d'abord à la *Taverne Alsacienne*, 50, rue de Seine.

C'était une salle exiguë et enfumée où se réunissaient quelques peintres.

Le patron, qui voyait rarement leur argent, se consolait en contemplant leurs œuvres, dont ils avaient illustré les murs étroits de son établissement.

Chapeau vert passa par la porte de la maison, suivit un corridor qu'il connaissait et évita ainsi de traverser la salle commune, où son costume de prêtre aurait excité l'hilarité. Il entra dans une petite pièce située derrière le comptoir. Deux hommes y jouaient paisiblement aux échecs.

Ces deux hommes étaient Lemahou et Joquelet. Ils se réunissaient là, tous les soirs, pour se livrer à leur passion favorite, depuis que la fermeture de l'agence leur donnait des loisirs.

—Allons, debout! commanda Chapeau-Vert en entrant vivement. Nous avons expédition ce soir!

—Bravo! s'écria Lemahou. Et il renversa d'un revers de main les échecs que Joquelet et lui disposaient savamment depuis plusieurs heures. Bravo, nom d'un tonnerre! Je commençais à me rouiller!

Chapeau-Vert commanda un punch chaud et sans tarder, en quelques paroles, il mit ses compagnons au courant de ce qu'il attendait d'eux.

XVI

—Voici l'affaire en deux mots, dit-il d'une voix brève. Cabirol doit être exécuté demain au point du jour. Or, je viens d'acquérir la certitude que cet homme est innocent.

—Pas possible! interrompit Lemahou.

—C'est comme je te le dis. Il a été victime d'une ressemblance inouïe, invraisemblable.... Enfin, il est innocent; j'en ai maintenant la conviction. Et il ne faut pas que l'exécution ait lieu.

—Parbleu! c'est évident, dit Joquelet. Mais comment faire faire?

Chapeau-Vert demanda un almanach Bottin, du papier, une plume et de l'encre.

Il trouva sur le Bottin l'adresse de M. Bernard des Rieux et celle de M. Benoît. Aussitôt, il écrivit deux lettres qui ne contenaient que ces courtes lignes:

"On doit exécuter demain l'assassin de la rue de Vaugirard. J'ai la certitude que Cabirol est innocent du crime pour lequel il a été condamné. Faites suspendre l'exécution. Vous savez que mes avis sont toujours bons à suivre."

Et il signa:

"MONSIEUR DENIS."

Il mit ces deux lettres sous enveloppe et les confia, l'une à Lemahou, l'autre à Joquelet.

Vous allez vous rendre chacun à l'adresse indiquée sur ces lettres, dit-il, et vous demanderez à voir, toi, Lemahou, le juge d'instruction; toi, Joquelet, le procureur impérial. Vous insisterez pour leur remettre ces lettres à eux-mêmes, et quand ils les auront lues vous attendrez la réponse. S'ils affirment que l'exécution sera suspendue, vous accourrez immédiatement me le dire. Je vous attendrai sur un banc devant le Père-Lachaise. Si vous ne les trouvez pas, ou s'ils ne vous donnent qu'une réponse évasive, vous viendrez également m'avertir. Mais, dans un cas comme dans l'autre, soyez au rendez-vous avant une heure du matin. Car si les magistrats n'osent prendre sur eux de surseoir à l'exécution, il faudra que nous agissions nous-mêmes. J'ai mon idée.

Lemahou et Joquelet, sans paraître s'étonner de l'assurance que montrait cet homme étrange, dans une circonstance si critique, se mirent en route immédiatement, après avoir affirmé à Chapeau-Vert qu'ils avaient bien compris ses instructions.

M. Bernard des Rieux demeurait 3, rue d'Alger. Lemahou y arriva en moins d'un quart d'heure. Mais lorsqu'il sonna au troisième, où demeurait M. des Rieux, on lui apprit que le juge d'instruction était sorti pour aller en soirée fort loin de là.

Il prit une voiture et se fit conduire à l'adresse indiquée.

C'était un bel hôtel Louis XIII, appartenant à un vieux magistrat qui, une fois par an, ouvrait ses salons et montrait avec orgueil des meubles magnifiques et des portraits représentant ses ancêtres, vêtus d'hermine et coiffés de perruques marteaux.

Lemahou fut intimidé en gravissant le bel escalier de pierre dont la sévérité était égayée par les lumières et les fleurs répandues à foison.

Un suisse superbe, armé d'une grosse hallebarde, gardait l'entrée des salons où entraient les derniers invités.

Les dorures du bel habit que portait ce suisse éblouirent Lemahou, il resta un instant devant lui, balançant gauchement la lettre au bout de ses grosses mains rudes.

Mais le suisse, comme s'il eût été en cire, restait immobile et ne semblait pas le voir.

Un huissier s'approcha d'un air de mauvaise humeur, jeta un regard de mépris sur les vêtements fanés et sur la tournure lourde du nouvel arrivant et lui dit avec hauteur:

(A continuer.)